



Projet de construction d'un : CALT – Centre d'Appui Logistique et Technique à Mersch



Figure 1 : Rendu 3D du projet, vue depuis la rue de Colmar-Berg ; Copyright Holweck Bingen Architectes

« Mir baue fir Är zivil Sécherheet »

TABLE DES MATIERES

1	COMMUNIQUÉ DE PRESSE	3
2	CONTEXTE	4
3	DESCRIPTIF	5
4	PROGRAMME DE CONSTRUCTION	9
4.1	Niveau N-1 – Sous-sol	9
4.2	Niveau N0 – Rez-de-chaussée	9
4.2.1	Zone logistique	9
4.2.2	Zone ateliers	10
4.3	Niveau intermédiaire – Mezzanines technique	10
4.4	Niveau N+1 – Étage administratif	10
5	PLANS	13
6	CHRONOLOGIE ET AVANCEMENT DU PROJET	15
7	DEVIS	15
8	FINANCEMENT	16
9	MAITRISE D'OUVRAGE	17
10	MAITRISE D'ŒUVRE	17
11	CONTACT PRESSE	19

1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS) annonce le lancement officiel des travaux de construction du nouveau Centre d'appui logistique et technique (CALT) à Mersch, financé avec l'appui de la Banque européenne d'investissement. Cette infrastructure stratégique est destinée à renforcer durablement les capacités opérationnelles, logistiques et techniques de la sécurité civile.

Implanté au Mierscherbiërg, le CALT répond aux besoins identifiés dans le cadre de la réforme des services de secours de 2018, ainsi qu'aux enseignements tirés de la crise sanitaire de 2020. Le projet représente un investissement de 110 millions d'euros, financé conjointement par la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Spuerkeess, chacune à hauteur de 55 millions d'euros.

Ce nouveau centre constituera le cœur logistique et technique du CGDIS. Il regroupera sur un même site la maintenance des véhicules et des équipements, un centre logistique de pointe et les services administratifs de la Direction des moyens logistiques. Cette centralisation vise à améliorer l'efficacité opérationnelle et la résilience nationale.

Le bâtiment, conçu selon les standards **Nearly Zero Energy Building** (NZEB - normes relatives aux bâtiments à consommation d'énergie quasi nulle), intégrera des technologies avancées, dont un système robotisé de stockage, des installations géothermiques et une installation photovoltaïque d'envergure. Avec 18 035 m² de surface utile et une organisation en cinq zones fonctionnelles, le CALT offrira une infrastructure durable, fonctionnelle et adaptée aux besoins actuels et futurs des services de secours.

Le calendrier prévoit une pose de la première pierre pour la fin de l'année 2026 et une mise en service en 2030. Avec ce projet d'envergure nationale, le CGDIS renforce sa capacité à répondre efficacement aux défis opérationnels et aux crises futures, au service de la population luxembourgeoise. Par conséquent, le projet contribue pleinement à la [Stratégie de l'UE pour une union de la préparation](#) ainsi qu'à la stratégie nationale de résilience [LëtZ Prepare](#).

Léon Gloden, ministre des Affaires intérieures souligne : « *Le Centre d'appui logistique et technique (CALT) est un élément central de la stratégie nationale de résilience. C'est un projet pilote. Il s'agit en effet du tout premier projet public de ce type jamais réalisé au Luxembourg en collaboration avec la BEI. La résilience, c'est se préparer aujourd'hui pour être prêt à réagir demain. Avec le CALT, c'est ce que nous faisons !* »

Robert de Groot, vice-président de la BEI, a quant à lui ajouté : « *Le Centre d'appui logistique et technique du CGDIS est un investissement essentiel qui vise à renforcer la capacité du Luxembourg à répondre aux crises. La Banque européenne d'investissement est fière d'accompagner un tel projet stratégique dans notre pays hôte. Ce partenariat avec le CGDIS et nos partenaires luxembourgeois illustre pleinement notre engagement commun en faveur d'infrastructures publiques modernes, durables et résilientes, adaptées aux défis opérationnels actuels et futurs.* »

2 CONTEXTE

Le projet du nouveau CALT s'inscrit dans le cadre de la réforme des services de secours, mise en œuvre par la loi du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS). Les besoins techniques et logistiques découlant de cette réforme, ainsi que les expériences faites lors de la crise sanitaire au cours de l'année 2020, démontrant un besoin spécifique en termes de capacités logistiques de crise, rendent indispensables un tel projet de construction d'envergure, qui vise à moderniser et à centraliser les infrastructures logistiques et techniques essentielles au fonctionnement de la sécurité civile luxembourgeoise.

Ainsi, le futur bâtiment du CALT sera un centre logistique et technique de pointe, réunissant sur un site unique les ateliers pluridisciplinaires destinés à la maintenance des engins et équipements, l'infrastructure logistique et l'administration de la Direction des moyens logistiques du CGDIS. Seront intégrées des technologies avancées dans l'optique :

- De promouvoir la digitalisation de tous les processus logistiques et techniques, afin d'augmenter l'efficacité de ces derniers.
- D'optimiser l'automatisation partielle de la logistique, moyennant un système robotisé du type « cube storage system ».
- D'assurer toutes les tâches de maintenance et de réparation de ses engins et équipements sur un site unique, afin d'offrir des prestations dites « clés en mains » pour les zones de secours du CGDIS et leurs centres d'incendie et de secours respectifs.
- De créer des capacités techniques et logistiques permettant, en cas d'urgence ou de crise, de pouvoir agir de manière autonome par rapport à des prestataires externes.
- D'offrir une plus grande flexibilité de notre infrastructure, afin de pouvoir améliorer notre réponse en cas de situations dites de crises, permettant au CGDIS de soutenir des opérations logistiques nationales d'envergure, sans pour autant négliger les opérations logistiques indispensables pour l'exécution des missions courantes (secours à personnes, incendie sauvetage, etc.).
- D'améliorer la résilience pour faire face aux exigences relatives aux infrastructures critiques.
- De contribuer à une gestion responsable des ressources visant à atteindre le standard « Nearly Zero Energy Building », moyennant une conception selon les principes de durabilité et d'efficacité énergétique, en s'appuyant, entre autres, sur des pompes à chaleur géothermiques et une installation photovoltaïque d'envergure.

In fine, ce projet stratégique renforcera la capacité du CGDIS à répondre efficacement aux défis actuels et futurs, contribuant ainsi à renforcer la sécurité civile et la résilience de notre pays.

3 DESCRIPTIF

Le Centre d'appui logistique et technique est implanté au 18, Allée John W. Leonard à Mersch, sur un terrain d'environ **2,1 ha** appartenant au CGDIS. Le plan de masse, ainsi que les rendus photoréalistes suivants permettent d'apprécier l'intégration du nouveau siège de la Direction des moyens logistiques du CGDIS au Mierscherbiérg :

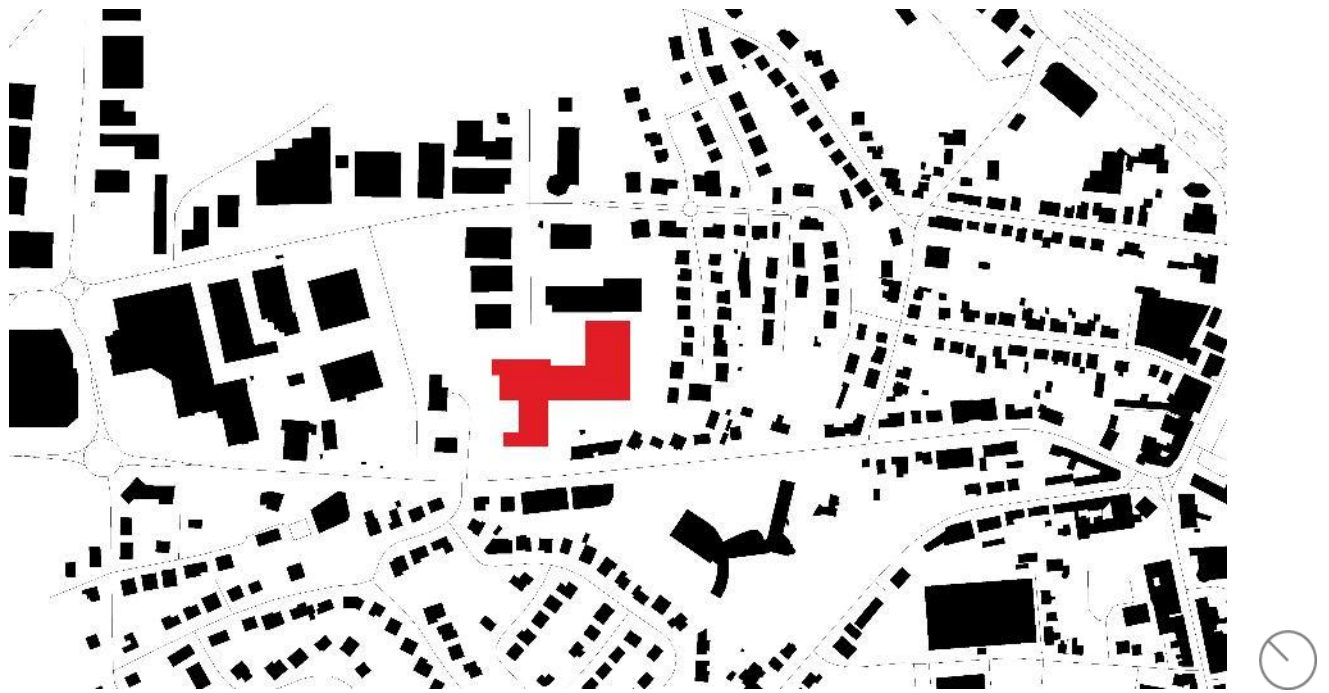


Figure 2 : Plan masse ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 3 : Rendu 3D du projet, vue depuis la rue de Colmar-Berg ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 4 : Rendu 3D du projet, vue depuis la Z.A. Mierscherberg ; Copyright Holweck Bingen Architectes

Le projet vise la réalisation d'une infrastructure fonctionnelle, durable, robuste et économiquement efficiente, répondant aux exigences opérationnelles, techniques et logistiques du CGDIS.

La conception privilégie :

- la fonctionnalité des espaces,
- la flexibilité d'utilisation,
- la durabilité des constructions,
- l'optimisation des coûts d'exploitation.

Le bâtiment est structuré verticalement de manière à assurer une organisation claire des fonctions, une séparation efficace des flux et une liaison directe entre les espaces administratifs et les fonctions opérationnelles.

Le bâtiment s'organise en cinq zones fonctionnelles distinctes :

- **La zone I**, située au rez-de-chaussée, regroupe les fonctions logistiques principales comprenant les espaces de réception et d'expédition des marchandises, les différentes zones de stockage ainsi que les entrepôts spécialisés assurant l'approvisionnement des unités opérationnelles.
- **La zone II**, également implantée au rez-de-chaussée, regroupe les ateliers et zones techniques dédiés à la maintenance des véhicules, des équipements et des matériels d'intervention, organisés de manière à optimiser les flux internes et les processus de remise en service
- **La zone III**, implantée à l'étage, accueille les surfaces administratives et de direction comprenant bureaux, salles de réunion, espaces d'accueil, restauration du personnel et locaux annexes, en lien direct avec les fonctions opérationnelles situées aux niveaux inférieurs.
- **La zone IV**, située au sous-sol et au niveau mezzanine, rassemble les locaux techniques du bâtiment ainsi que les vestiaires et les locaux de service.
- **La zone V**, située au sous-sol hors enveloppe thermique, est dédiée au parking souterrain, comprenant les emplacements pour véhicules, les places réservées aux personnes à mobilité réduite ainsi que les espaces de stationnement pour vélos.

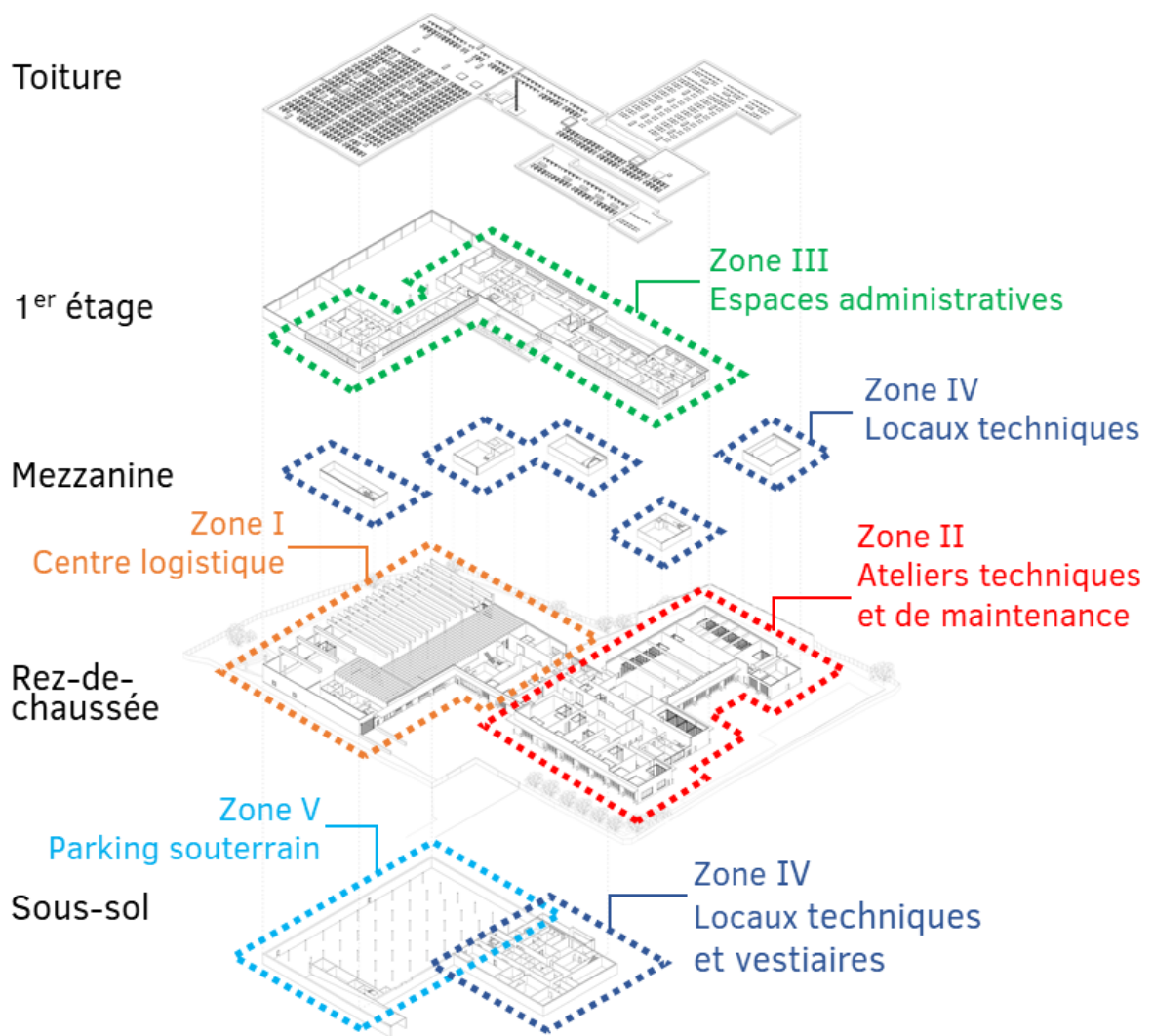


Figure 5 : Isométrie du projet – Répartition des zones fonctionnelles

4 PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Le projet a été conçu de manière à organiser clairement les différentes fonctions du bâtiment et à assurer un fonctionnement fluide entre les activités administratives, techniques et logistiques. La répartition des espaces par niveaux permet d'optimiser les flux de circulation, de faciliter l'exploitation quotidienne et de garantir une interaction efficace entre les différents services.

4.1 Niveau N-1 – Sous-sol

Le sous-sol s'implante dans la partie sud du terrain et permet de compenser la pente naturelle du site afin d'assurer un rez-de-chaussée entièrement de plain-pied pour les activités logistiques et techniques.

Ce niveau se divise en deux ensembles : le parking situé hors enveloppe thermique et les zones fonctionnelles intégrées dans l'enveloppe du bâtiment.

4.2 Niveau N0 – Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée constitue le niveau opérationnel principal du bâtiment. Il accueille les zones logistiques et ateliers, reliées par une magistrale intérieure permettant une circulation fluide et une séparation des flux entre personnes, marchandises et véhicules.

4.2.1 Zone logistique

La zone logistique, située dans la partie est du bâtiment, regroupe l'ensemble des fonctions liées à la réception, au stockage et à la distribution des marchandises ainsi qu'aux activités opérationnelles associées. Elle comprend notamment des espaces de stockage variés, des zones de transit, des installations spécialisées et les locaux du personnel.

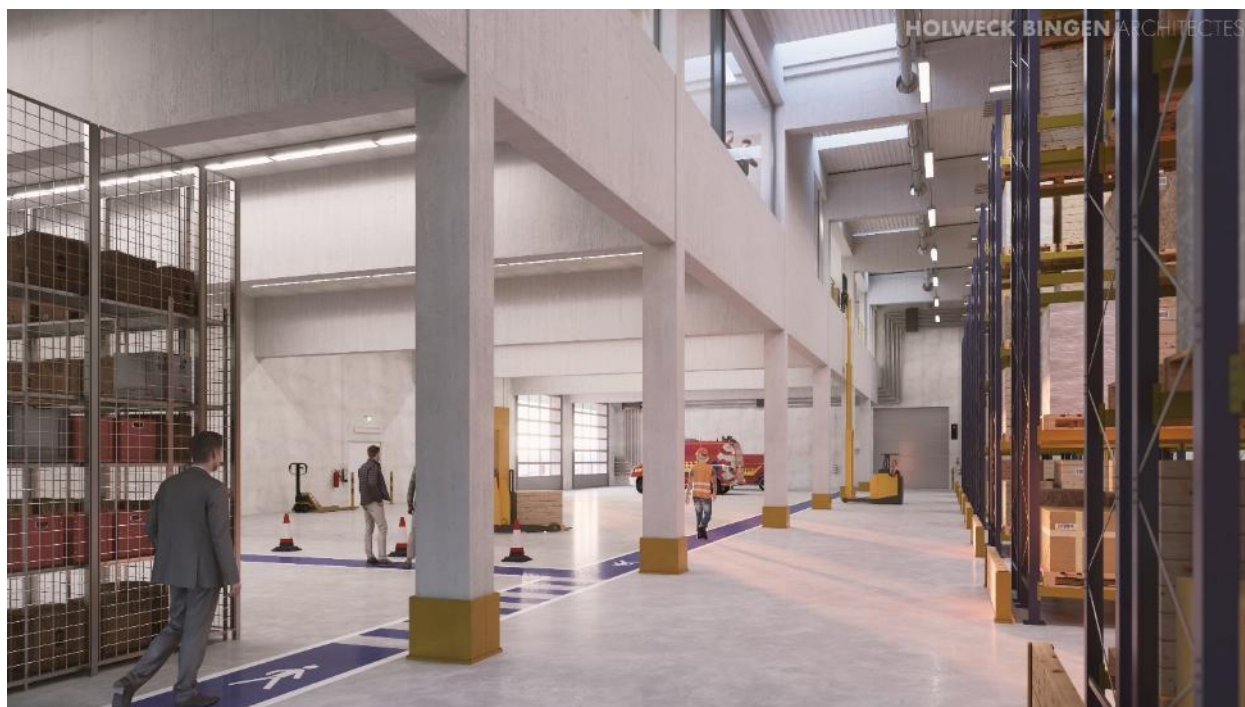


Figure 6 : Rendu 3D, Zone I – Centre logistique ; Copyright Holweck Bingen Architectes

4.2.2 Zone ateliers

Située principalement à l'ouest et au sud du bâtiment, cette zone regroupe l'ensemble des ateliers dédiés à la maintenance des véhicules et des équipements, ainsi que les activités techniques spécialisées. Elle comprend également les installations de contrôle, de nettoyage et de support opérationnel, organisées autour d'un module central destiné au chargement, au déchargement et au contrôle des équipements et des véhicules.



Figure 7 : Rendu 3D, Zone II – Ateliers de maintenances ; Copyright Holweck Bingen Architectes

4.3 Niveau intermédiaire – Mezzanines technique

Un niveau intermédiaire est implanté au-dessus de zones compatibles avec une hauteur réduite. Il accueille principalement des installations techniques accessibles via les cages d'escaliers.

4.4 Niveau N+1 – Étage administratif

Les fonctions administratives sont implantées au-dessus des zones opérationnelles correspondantes afin de réduire les distances internes et d'améliorer la coordination des activités.

À ce niveau, les espaces regroupent les fonctions de travail, d'accueil et de vie du personnel, incluant des bureaux, des salles de réunion et des zones de réception pour les visiteurs, ainsi que des installations de restauration. Ils intègrent également des surfaces de stockage complémentaires en mezzanine ainsi que divers locaux annexes nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble.



Figure 8 : Rendu 3D, Zone III – Accueil avec réception ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 9 : Rendu 3D, Zone III – Espaces administratives ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 10 : Rendu 3D, Zone III – Espace de restauration ; Copyright Holweck Bingen Architectes

Le programme de construction prévoit la réalisation des volumes et surfaces suivantes :

Au total, le volume bâti brut est de 114.027 m³,
correspondant à une surface totale de 18.035,05 m².
La construction est en classe énergétique A.

5 PLANS

Les plans suivants reprennent l'implantation ainsi que les coupes et les façades principales du nouveau CALT :

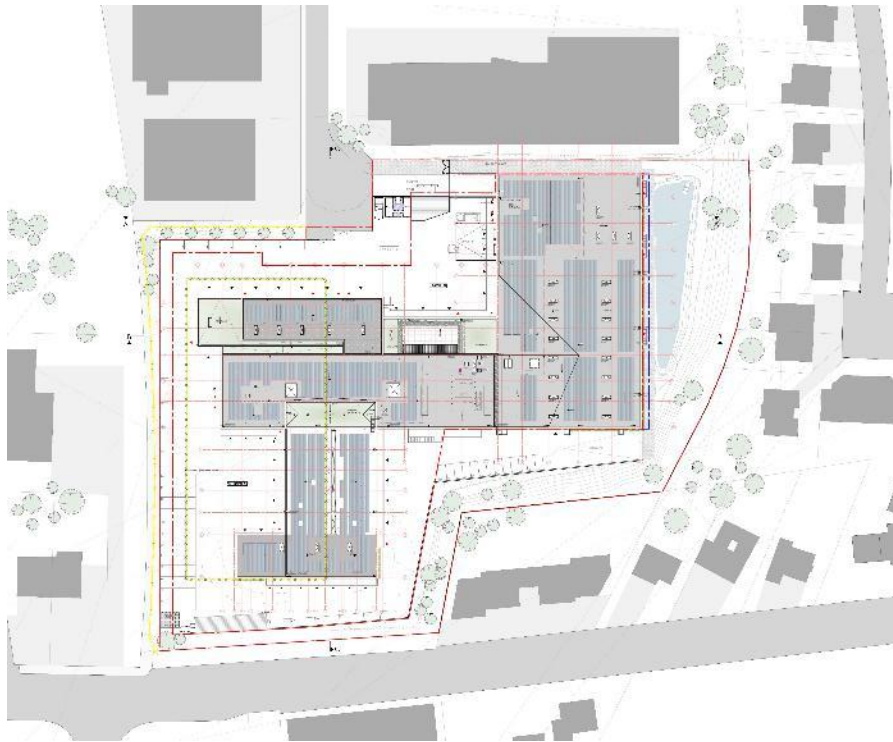


Figure 11 : Plan d'implantation ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 12 : Coupes zone I / II / IV / V ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 13 : Façade côté allée John W. Leonrad (Nord) ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 14 : Façade côté rue de Colmar-Berg (Sud) ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 15 : Façade côté Z.A. « Mierscherberg » (Est) ; Copyright Holweck Bingen Architectes



Figure 16 : Façade côté « Beschmontsbongert » (Ouest) ; Copyright Holweck Bingen Architectes

6 CHRONOLOGIE ET AVANCEMENT DU PROJET

Octobre 2020 à Mars 2021	Etude stratégique relative à la définition des besoins
Mars 2021 à Octobre 2022	Etude de faisabilité permettant de transposer les conclusions de l'étude stratégique sur un terrain réel
Novembre 2022	Validation de l'étude de faisabilité et approbation des budgets pour la réalisation des études de planification par le Conseil d'administration du CGDIS
Novembre 2022 à Juin 2023	Processus d'engagement d'une Maîtrise d'œuvre globale composée d'architectes- et d'ingénieurs-conseils via un marché public (procédure ouverte européenne)
Juin 2023 – Mars 2024	Elaboration de l'avant-projet sommaire APS
Mars 2024 – Mars 2025	Elaboration de l'avant-projet détaillé APD
Avril 2025	Validation du dossier APD et approbation des budgets d'exécution par le Conseil d'administration du CGDIS et le Ministre des Affaires intérieures.
Mai 2025 – Octobre 2025	Elaboration et introduction des demandes d'autorisation
Novembre 2025	Réception de l'autorisation de bâtir
Mai 2025 – novembre 2027	Établissement du dossier définitif et lancement des procédures de soumission
Mars 2026	Démarrage général des travaux
Fin 2026 (planifié)	Pose de la première pierre
2030 (planifié)	Achèvement du projet et mise en service

Tableau 1 : Chronologie et avancement du projet

7 DEVIS

**Le coût de construction total s'élève à environ
110 millions d'euros
(y compris honoraires, divers et imprévus et TVA)
Devis Avant-projet détaillé du 28.03.2025 indexé**

8 FINANCEMENT

Dans le cadre du financement du projet CALT à Mersch, le Corps grand-ducal d'incendie et de secours a structuré un cofinancement global d'un montant de 110 millions d'euros reposant sur une coopération intercréancière entre la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Spuerkeess, chacune intervenant à hauteur de 55 millions d'euros, soit 50% du montant total à financer.

Le recours à un cofinancement avec la Banque européenne d'investissement (BEI) présente plusieurs avantages majeurs. En premier lieu, il permet de bénéficier de conditions de financement particulièrement attractives, notamment en termes de maturité et de coût, tout en diversifiant les sources de financement. Par ailleurs, l'implication de la BEI constitue un signal fort de crédibilité et de qualité du projet, renforçant la confiance des autres partenaires financiers.

Au-delà des aspects financiers, la participation de la BEI s'inscrit dans une logique stratégique. L'institution soutient prioritairement des projets répondant à des objectifs européens, notamment en matière de transition écologique et de résilience. À cet égard, le projet CALT 2.0 présente des caractéristiques particulièrement pertinentes, tant par sa performance en matière d'efficacité énergétique et de durabilité que par sa capacité à renforcer l'adaptation au changement climatique et la résilience face aux catastrophes liées au climat.

Le projet présente en outre une masse critique suffisante, répondant aux critères d'intervention de la BEI, et s'inscrit comme une infrastructure d'envergure nationale. En tant que centre d'appui logistique et technique dédié à la sécurité civile, il constitue un élément structurant du dispositif national de gestion des crises et de résilience.

Le partenariat avec la BEI pour ce projet ne repose donc pas uniquement sur sa solidité financière, mais également sur son impact positif et mesurable au regard des priorités européennes, ainsi que sur son importance stratégique à l'échelle nationale.

9 MAITRISE D'OUVRAGE

CGDIS - Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours
Direction des Moyens Logistiques
Département bâtiments
3, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

10 MAITRISE D'ŒUVRE

Maîtrise d'œuvre :

GMOE CALT MERSCH

23, rue de Stavelot
L-9280 Diekirch

- Architecte :
Holweck Bingen Architectes sàrl
23, rue de Stavelot
L-9280 Diekirch
- Ingénieur en génie civil :
INCA Ingénieurs conseils
47, rue Gabriel Lippmann
L-6947 Niederanven
- Ingénieur en génie technique :
Goblet Lavandier & Associés
53, rue Gabriel Lippmann
L-6947 Niederanven

Pilote de projet

Drees & Sommer Luxembourg sàrl
6c, rue Gabriel Lippmann
L-5365 Munsbach

Ingénieur en sécurité incendie

Phönix Consult GmbH
Meerbuscher Str. 62-78
D-40670 Meerbusch

Organisme Agréé

SECO Safety asbl

12, rue des Mérovingiens
L-8070 Bertrange

Conseiller technique pour ateliers automobiles

Woszidlo GmbH

Bahnhofstrasse, 70
D-78652 Deißlingen

Conseiller en gestion logistique

Drees & Sommer SE

Obere Waldplätze, 13
D-70569 Stuttgart

Analyse des risques

Luxcontrol asbl

BP 349
L-4004 Esch-sur-Alzette

Analyse ATEX

Luxcontrol asbl

BP 349
L-4004 Esch-sur-Alzette

Etude dynamique des vibrations

Luxcontrol asbl

BP 349
L-4004 Esch-sur-Alzette

11 CONTACT PRESSE

CGDIS : Cédric Gantzer | +352 49771-2046 | cedric.gantzer@cgdis.lu

BEI : Tim Smit | +352 691 286 423 | t.smit@eib.org